

Année 2018 – L'intervention du FEADER en Lorraine



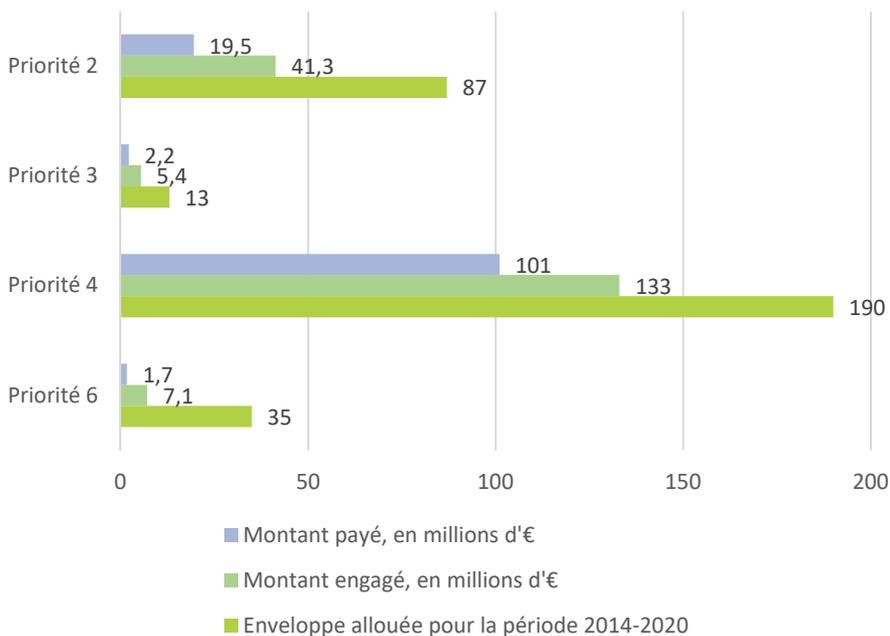
Résumé à l'intention des citoyens¹ de la mise en œuvre en 2018 du Programme de Développement Rural en Lorraine

¹ Conformément à l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) n°1303/2013, la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissements (FESI) sur son

Fonds européen agricole pour le développement rural, l'Europe investit dans les zones rurales en Lorraine : plus de 187 millions d'€ engagés entre 2014 et 2018

territoire, propose à l'intention des citoyens un résumé des actions mises en œuvre à ce titre pendant l'année écoulée.

Intervention du FEADER au 31 décembre 2018





Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles et forestières (Priorité 2)

La ferme aquaponique de l'Abbaye a bénéficié d'une aide FEADER pour le financement de la partie maraîchage de l'exploitation. Il s'agit d'une culture en bacs irriguée en circuit fermé par de l'eau provenant d'aquarium où sont élevés des poissons.

Depuis le début de la programmation, 2 935 projets ont été soutenus pour un investissement total de 41,3 millions d'euros de FEADER dont 19,5 millions déjà payés.



Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture (Priorité 3)

La SAS EURIAL ULTRA FRAIS a pu développer de nouveaux produits à base de lait de chèvre et d'autres produits à base de protéines végétales: yaourts à base de protéines végétales sans soja mais utilisant à la place des amandes ou du riz.

Plus de 5,4 millions de dépense ont été engagés depuis 2014 en FEADER, pour 2,2 millions de payés. Cela représente 94 dossiers engagés sur cette période.

Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie (Priorité 4)



Le GAEC de l'ETANG des ROISES à VILLOTTE sur AIRE, qui exploite des terres situées sur le captage de la commune, s'est engagé dans une mesure de remise en herbe sur les parcelles situées sur le captage afin d'éviter la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires et les nitrates.

Depuis 2014, 338 projets (hors Mesures Agro-Environnementales, Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels et aide à la conversion ou au maintien de l'agriculture biologique) ont été soutenus par un investissement de 133 millions d'euros de FEADER, dont 100 millions ont déjà été versés.

Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales (Priorité 6)



Dans le Saulnois, le projet MOBIBUS, grâce à l'acquisition d'un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite, a permis de mettre en place un service de transport à la demande élargi à des bénéficiaires n'ayant pas de moyen de locomotion en vue de réaliser leurs différentes activités du quotidien.

7,1 millions de FEADER ont été investis entre 2014 et 2018 en faveur de 214 projets, comprenant plus d'1,6 millions versés.

Vidéo

Vous trouverez ci-après, un exemple de projet financé par le FEADER en Lorraine sous la forme d'une vidéo à visionner en ligne :

<https://youtu.be/2LBhCJbe74Q>

Exploitation arboricole, Moderniser l'agriculture et la production fruitière biologique

Contacts

Délégation aux fonds européens

Service Développement Rural

Site de Metz

03 87 61 68 31

fonds.europeens.lorraine@grandest.fr

europe-en-lorraine.eu

www.europe.grandest.fr



@europeenGE



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

